



Mariage avec française

Par **Colombenoir**, le 13/11/2019 à 15:05

Bonjour,

Je suis mariée à un français depuis 2ans, j'ai fait une demande de titre de séjour de conjoint de français, la préfecture me demande de rentrer au bled, de prendre un visa de conjoint français.

Ce que je veux savoir : suis je obligée de partir au pays prendre le visa ?

Merci. (une première demande se termine toujours par un "merci").

Par **youris**, le 13/11/2019 à 17:43

bonjour,

êtes-vous entré sous le sol français avec un visa, c'est à dire de manière régulière ?

au vu de la demande de la préfecture, je pense que non.

salutations

Par **Colombenoir**, le 14/11/2019 à 13:35

Bonjour merci pour votre réponse

Je ne suis pas rentré avec un visa en France ce que j aimerais savoir suis je obligé de partir au pays prendre le visa

Par **Visiteur**, le 14/11/2019 à 13:52

Bonjour

Suivez les règles de la loi française pour arriver à votre but.